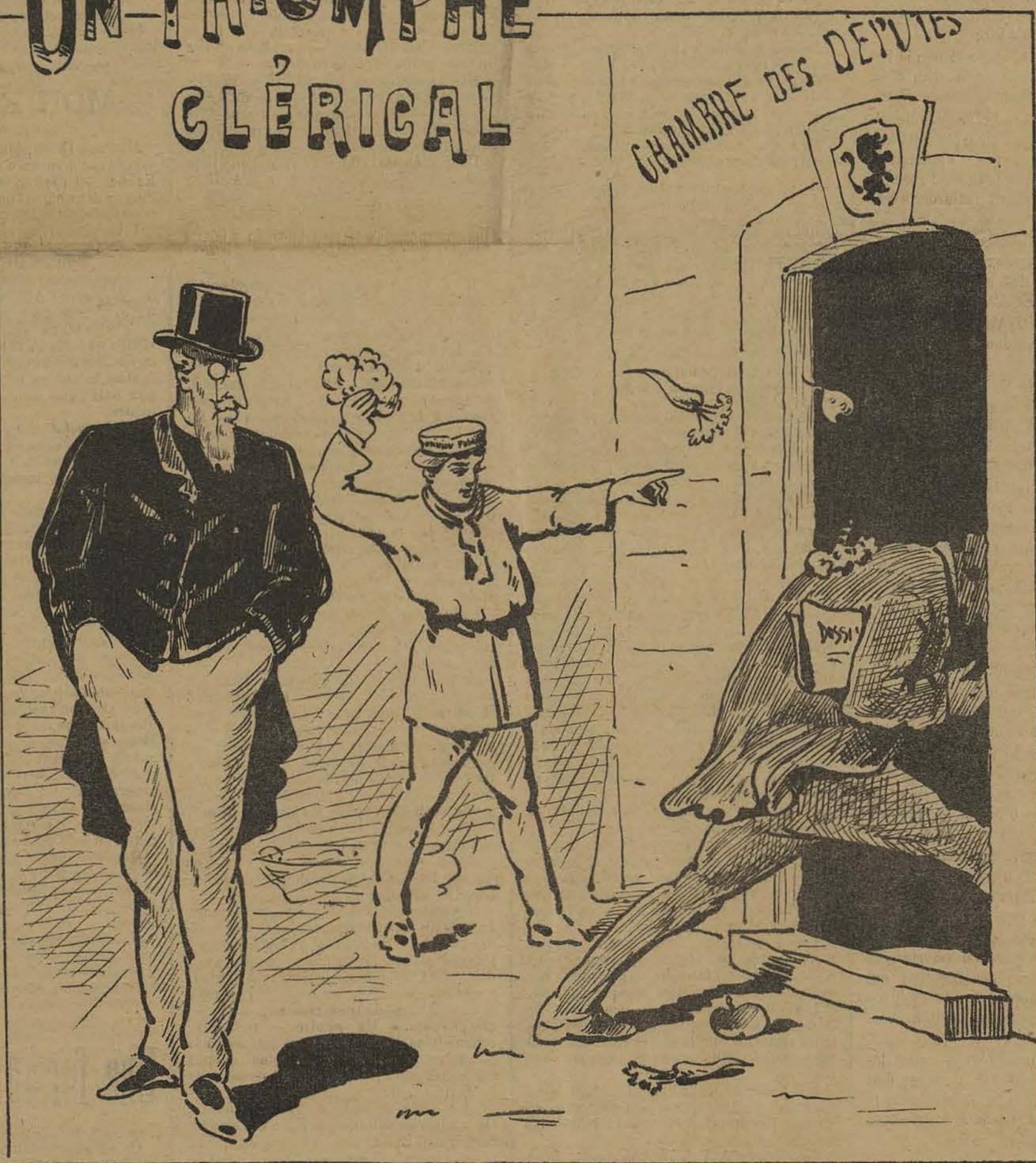


FRONDEUR

10 C^{mes} = LE N^o

UN TRIOMPHE
CLÉRICAL



Entrée de M. de Malander à la Chambre

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Six mois fr. 2 75
Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHL.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Un triomphe clérical

Ainsi que, d'ailleurs, tout le monde le prévoyait, voici M. de Malander nommé membre de la Chambre des représentants par les électeurs censitaires, mais peu sensés d'Audenarde et de Renaix.

Et, non-seulement il est nommé, mais la Chambre elle-même, sachant qu'il serait peu prudent d'éplucher la conduite de chacun des honorables qui la composent, s'est empressée de valider une élection qui constitue un véritable scandale.

M. le ministre de la Justice ne paraît pas se sentir atteint par un vote qui témoigne du degré d'avilissement dans lequel est tombé, depuis son arrivée au pouvoir, le respect dû aux lois et aux arrêts de la magistrature.

Il a donné sa démission de représentant d'Audenarde, espérant ainsi empêcher une élection qui s'est faite malgré lui et contre lui, mais il s'est bien gardé de déposer son portefeuille de ministre.

C'est pourtant le Ministre et non le Représentant, nous l'avons déjà démontré, qui a été le seul coupable en cette affaire.

Quand on joue de la Justice comme M. De Volder le fait, en véritable virtuose du pavé, — du pavé de l'ours s'entend, — on doit s'attendre à tout et l'exemple venu de si haut ne devrait pastarder à être suivi.

Les censitaires cléricals ont prouvé une fois de plus que pour eux, la Justice consiste, non à rendre des arrêts, mais des services.

Eh ! bien, que M. De Volder n'hésite pas un instant. Qu'il continue comme il a si bien commencé !

Après avoir gracié M. De Malander, un vulgaire extorqueur de signatures, qu'il gracie aujourd'hui l'illustre Vandersmissen et voilà un candidat tout trouvé pour la prochaine élection législative.

Et si, comme on le craint, M. de Bleekere doit à son tour, pour d'autres motifs, résilier son mandat, il trouvera aisément dans la maison de force de Gand ou dans la prison centrale de Louvain, un candidat bien pensant qu'il lui suffira de libérer pour le voir entrer en triomphe dans le sein (style parlementaire) de notre assemblée législative.

Une vraie cour des miracles, quoi ?

On s'étonne après cela de voir les classes populaires s'agiter et faire montre du mépris le plus profond pour ce qu'on appelle « les classes dirigeantes ».

Les classes dirigeantes ont ce qu'elles méritent et c'est tant pis pour elles si, semant le vent, elles finissent par récolter la tempête.

M. de Malander, cependant, a le triomphe modeste. Il n'a pas encore osé se présenter à la Chambre, dont il fera l'un des plus beaux ornements.

Il se dit probablement, — et non sans raison, — que la population ouvrière de Bruxelles lui réserve une réception qui n'aura que des rapports très éloignés avec l'enthousiasme suscitée par une ovation justement méritée.

Cela prouve en définitive que les manouvriers et les valets de ferme se font de la Justice une idée dont nos grands hommes d'état ont, depuis longtemps, perdu la perception.

Les rares libéraux, ou prétendus tels, qui siègent encore à la Chambre, ont une belle occasion de regagner un peu de la popularité qu'ils ont perdue.

Qu'ils se retirent en masse lorsque M. de Malander se décidera à affronter la réprobation publique et peut-être feront-ils comprendre au roi qu'il est une borne

qu'il ne faut pas franchir, car ainsi que l'a dit sagement M. Ponsard :

Quand on passe la borne, il n'est plus de limite.

FREEMAN.

LA QUESTION DES HOSPICES.

La question des hospices est revenue au jour vendredi dernier. — Il était temps.

On sait que les terrains destinés à l'établissement de ces hospices ont été acquis en 1882. Un concours, auquel prirent part beaucoup d'architectes connus, fut institué et le 15 juillet de l'année suivante un jury fut chargé d'examiner les résultats de ce concours, — un des plus extraordinaires dont on ait jamais entendu parler.

Deux projets furent primés. Le premier, celui de M. Van Waeterschoot, d'Anvers, à cause des qualités décoratives de sa façade ; le second, qui avait pour auteurs MM. Mélotte, architecte des hospices, et Monseur, pour son heureuse distribution générale, pour les facilités qu'il présentait à l'organisation de tous les services et pour les précieuses qualités de bien-être, d'agrément et d'hygiène qu'il offrait aux vieillards qui devaient l'habiter.

Les auteurs des deux projets reconnus les meilleurs furent invités à faire à leurs plans certaines modifications reconnues nécessaires et de nouveaux projets furent soumis au jury qui, sans motiver sa décision, adopta le plan de l'architecte anversois.

M. Monseur eut devoir réclamer. Il eut le tort de ne pas savoir :

Souffrir et se taire
Sans murmurer ;

ce qui lui valut la plus détestable réputation du monde. Il réclama justice devant l'Administration communale, signala les nombreux défauts du plan adopté, publia des brochures, envoya des communications aux journaux, bref, il s'aliéna beaucoup de sympathies et l'on ne parla bientôt plus de lui qu'en disant :

Cet animal est fort méchant ;
Quand on l'attaque, il se défend.

Le Conseil communal, emmené par ses nombreuses réclamations, se retrancha d'abord derrière un prétexte qu'il n'hésita pas un instant à abandonner lorsque l'occasion s'en présenta.

Il prétendit qu'il ne pouvait se substituer à la Commission spécialement chargée d'examiner les projets des concurrents en confiant à l'un d'eux la mission d'établir un plan définitif.

Ce qui ne l'a pas empêché plus tard de se substituer à la Commission susdite et de commander à M. Gaspard un nouveau projet. Ce projet n'a ni le mérite artistique du premier, ni les qualités pratiques du second et cependant c'est celui que la Commission des travaux publics de notre Conseil communal, vient d'adopter par cinq voix contre deux, celles de MM. Chantraine et Dreye.

Nous déclarons quant à nous, que cette décision est absolument regrettable et nous osons encore espérer que le Conseil, appelé à juger en dernier lieu, ne ratifiera pas le vote de sa commission.

Le plan de M. Gaspard est défectueux sous tous les rapports.

Ses préaux sont étroits, ouverts à tous les vents, et ne contiennent aucun promenoir couvert, de sorte qu'en cas de mauvais temps les vieillards ne pourront respirer l'air et se verront obligés de se calfeutrer dans l'intérieur du bâtiment.

Les dortoirs, qui contiennent jusqu'à trois rangées de lits, n'ont qu'une seule issue, et en cas d'incendie, exposeraient nos pauvres vieux à une mort presque certaine.

Les réfectoires sont trop petits. Ils ne laissent aux hospitalisés qu'un espace tellement restreint qu'ils seront réellement devant leur table, encaqués comme des harengs.

L'infirmerie, les salles de récréations sont aussi trop mesquines, et les latrines, en nombre insuffisant, sont mal établies sous les escaliers.

Le plan de M. Van Waeterschoot avait un mérite que nous considérons comme négatif, une façade artistique et luxueuse.

Nous ne croyons pas que les vieillards se fussent contentés de ce mince avantage, obtenu au détriment de leur confort, de leur agrément et de leur santé.

Pour mince qu'il fut, cet avantage a cependant disparu dans le projet de M. Gaspard, traité dans le style plus ou moins

gothique dont il s'est réservé la spécialité.

MM. Mélotte et Monseur s'étaient surtout attachés au côté pratique de leur entreprise. Ils avaient cherché à réaliser des économies dans la construction en sauvegardant le bien-être et le confort des principaux intéressés.

M. Gaspard a changé tout cela. Il est arrivé à ce résultat inespéré de négliger toutes les conditions hygiéniques en sacrifiant le côté artistique, de sorte que, des deux plans qu'il avait sous les yeux, il semble n'avoir choisi que les points défectueux.

Nos bons contribuables, quand ils apprendront que, pour satisfaire certains amours-propres froissés, ils devront payer 200,000 francs de plus que n'aurait coûté l'exécution du plan de MM. Mélotte et Monseur, — se diront peut-être que c'est payer bien cher une satisfaction d'intérêt tout-à-fait secondaire.

Le jury, confondant un hospice de vieillards avec un hôpital, avait, dès le premier abord primé un plan à pavillons complètement isolés, — système reconnu mauvais par les médecins les plus éminents.

Le reproche principal adressé à MM. Mélotte et Monseur était d'avoir relié leurs pavillons par des bâtiments continus.

Or, le projet remanié par M. Gaspard, abandonne à son tour l'isolement complet des pavillons et, — ce qui était une faute capitale chez les uns, — paraît être chez lui, une qualité d'ordre supérieur.

M. Gaspard nous fait ici l'effet du troisième larron de la fable et il ne semble être intervenu dans l'affaire que pour recueillir le bénéfice des travaux entrepris par ses concurrents évincés.

Dont coût 200,000 francs, ne l'oublions pas. A. H.

Inauguration du Conservatoire de Liège.

M. J. Th. Radoux, ayant totalement oublié d'inviter le *Frondeur* à cette solennité, (hum ! hum !), musicale, force nous est bien, — à regret, croyez-le, — d'emprunter à la *Réforme* le compte-rendu suivant d'une séance à jamais mémorable :

Connaissez-vous, à Bruxelles, la manière, — toute spéciale, — dont on fait un Conservatoire à Liège ? Non, n'est-ce pas ? — Eh bien ! voici : on prend un architecte ; on le charge de faire un plan ; l'architecte fait le plan ; le Conseil communal approuve ; on construit les fondations et puis... on se dégoûte du plan ; on modifie la distribution du rez-de-chaussée, et quand on veut appliquer les murs du rez-de-chaussée sur les fondations construites, on s'aperçoit qu'il y a des murs dont le devoir est de rester suspendus en l'air, comme le tombeau de Mahomet, — avec l'aimant en moins.

Comme les petits pâtissent toujours des sottises des grands... ce n'est pas le Conseil communal qui s'est retiré ; au contraire, il a mis l'architecte de côté. Ceci ne suffisait pas pour faire tenir les murs. Le Conseil communal s'est adressé à M. Demany, architecte à Liège, qui a eu pour mission de refaire la santé de ce conservatoire rachitique. Son œuvre n'est pas une merveille. Il n'a jamais eu la prétention d'arriver à ce résultat, dans les conditions déplorables où il travaillait. Enfin, il est parvenu à faire tenir le bâtiment debout. Ce qui n'empêche que bien des gens ne sont pas rassurés pour demain. « S'il tombe, il écrasera toujours trois ministres ! » voilà ce que me disait hier un affreux doctrinaire, en guise de consolation.

Nous pouvons rassurer les populations. La commission du Conservatoire, pour vérifier la solidité de la salle, s'était adressée à un général de la garnison et lui avait demandé 1,700 soldats. « Serongneugnieu, a répondu le Ramollot, qu'on tue les Liégeois si on veut, avec un conservatoire, mais pas mes soldats. » Un gendre — facétieux, comme tous les gendres — a proposé à la commission de faire, aux plus grosses belles-mères de la ville, la gracieuseté de les inviter à une répétition générale. L'épreuve, si elle réussissait, était concluante. On n'a pas pu nous dire ce qui a fait avorter le complot. Enfin, nous avons assisté aux répétitions générales ; la salle était comble, et rien ne s'est effondré... malgré la musique de M. Radoux.

Oui ! malgré la musique de M. Radoux. Il y a pourtant, dans cette musique, la trompette de Jéricho ; il y a aussi le serpent de la paroisse et encore bien d'autres choses. M. Radoux a senti le besoin, — par modestie, sans doute ? — de nous faire entendre *Patria*, — une machine exécutée lors du

cinquantenaire de 1880, — aux seules fins de permettre aux gens de potiner sur la salle, sur la lumière électrique, sur les ministres et sur la toilette, avec la certitude de ne rien perdre au point de vue musical.

Cette musique Radousienne est du sous Gounod, du Massenet déliréscent, avec du Saint-Saëns à dose homéopathique. On y retrouve la marche d'*Aïda*, le prélude de *Lohengrin* et, — ça ne pouvait pas manquer ! — la *Brabançonne*.

Et c'est avec cela que l'on inaugure un Conservatoire, — royal s'il vous plaît !

Il est vrai que, à côté de ce chef-d'œuvre, il y a la 9^e symphonie de Beethoven ; mais on l'a peu répétée. Qui est-ce qui se préoccupe encore du nommé Beethoven, depuis la naissance de Radoux ?

Il y a aussi au programme un peu de Grétry, très peu de Mozart, et deux quatuors pour violons qui n'auront que ce mérite d'être joués par Marsick, Massart, Thomson et Ysaie. Ce qui nous promet une merveille d'exécution.

Voilà, pour le point de vue musical.

Quant au point de vue architectural, nous dirons que la salle est bien réussie. La scène, — sans décors, sans frises, sans rideau, — ressemble à l'intérieur d'une vaste caisse à cigares. Il faudra changer cela — ne fût-ce qu'à ce troisième point de vue, qui a son importance dans un conservatoire, celui de l'acoustique. Mais le foyer est tout simplement charmant. A. B.

MON EGERIE.

M. Paul Heuse, que Légius, — dans un moment d'humeur folâtre, appelait mon Egerie, — en même temps qu'il passe pour l'inspirateur officiel du *Frondeur*, devient le correspondant officieux du *Journal de Liège*.

Il vient, en effet, d'envoyer à cet important organe de... publicité, une lettre dans laquelle il croit devoir disculper le Congrès progressiste des reproches que lui adressent les derniers « Abencerrages » de la Doctrine.

Cela part d'un bon naturel et je suis convaincu que M. Paul Heuse est animé des meilleures intentions.

Mais il oublie le proverbe : Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Le *Journal de Liège* est de ces sourds et il est parfaitement inutile de s'évertuer à lui prouver que la « chèvre progressiste ne se laissera pas manger par le chou doctrinaire. »

Le chou doctrinaire déclare, avec raison, que lui non plus ne se laissera pas dévorer par la chèvre progressiste.

Et puis ! — Qu'est-ce que cela prouve ? Uniquement que le divorce, prononcé pour incompatibilité d'humeur, est définitivement jugé, en dernier ressort et sans appel.

Le parti doctrinaire n'a eu un semblant de vie en ces derniers temps qu'en agitant sans cesse l'épouvantail chinois qu'il avait surnommé la peur de la Province.

Je vis non-seulement en province, mais à la campagne, et je dois avouer à M. Paul Heuse que si nos provinciaux et nos campagnards éprouvent une peur colossale, c'est celle de voir, déguisés par un faux nez progressiste, les doctrinaires escalader de nouveau le pouvoir et recommencer la politique du « *Marquons le pas* » qui leur a réussi de la façon que l'on sait.

Que le Congrès progressiste ait un peu moins d'adhérents mais que ces adhérents n'aient pas peur de passer pour des radicaux et le succès obtenu sera d'autant plus sérieux.

N'oublions pas que nous réclamons l'union par l'action, — et que nous n'avons nul besoin du concours de ceux dont le seul but est d'empêcher toute marche en avant. A. H.

Une formule S. V. P.

On s'inquiète beaucoup de la formule que le Congrès progressiste substituera à la pierre vermoulue de l'article 47.

C'est là la moindre de nos préoccupations. Le Congrès, nous l'espérons, adoptera la formule la plus large, celle qui confèrera le droit de suffrage au plus grand nombre de citoyens possible.

Et, comme on sait par expérience, à quelles difficultés insensées on se heurte lorsque l'on veut toucher à l'arche sainte de

notre Constitution, nous demandons simplement ceci :

Quelle que soit la formule adoptée, qu'on la fasse inscrire dans notre pacte fondamental (style officiel) comme un *minimum* auquel on ne pourra rien retrancher.

Et que l'on confie ensuite à la législature le soin d'augmenter le nombre des électeurs dans les conditions qu'elle jugera à propos d'adopter.

Cette transaction rallierait les partisans du suffrage universel, — nous en sommes, — et permettrait aux esprits timorés qu'éprouvaient les sauts dans les ténèbres, — de s'habituer petit à petit, marche par marche, à s'aventurer sur l'escalier du progrès qui semble aujourd'hui leur causer le vertige.

A. H.

Ça et là.

Le triomphe du wallon. — Nos prévisions se sont réalisées. Le wallon est en train de devenir la véritable langue officielle de la Belgique.

Après la *Nation* qui avait publié un si joli compte-rendu de la représentation wallonne organisée au Musée du Nord, voici que la *Réforme* entre dans le mouvement. Le *Peuple* ne veut pas rester en arrière, et son article, ni français, ni wallon, prouve bien que les dernières résistances ne tiendront plus longtemps, et que le wallon deviendra, sinon le langage diplomatique de l'Europe entière, au moins celui de nos Chambres et de nos Congrès.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire l'article de la *Réforme* :

MUSÉE DU NORD. — Diale m'arège, qué trichal hir à l'nutte, à l'Essor Marçunvin, quéllé trulèie ! C'estent Rasquin, paraît, qu'estent v'nou d'Lige avou vos ses camarade de Cercle d'Agrément. Li sâlle èstent plainte à make, on s'siprâchive po zintré. Ossi, totes les tiesses di hoie pierdowe avâ Bruxelles estit s'to poste po rire on cöp ès caké dès main.

Po k'minci, on joua l'*Bleu Beche*, da Simon. C'est là d'vin qu'Antwin' (Matty) nos mosteure por bin çouqu'c'est qu'on colebeu. C'est à wagi qu'à fait l'a d'vin tote si veie. Èt Nanesse donc, s'femme quéllé clapante liuwe ! Ni rouviant nin non pu Mareie, si galant, li coreu qui sé si bin dogué, èt l'camarade Hinave, qui fait eun' si belle cope avou Mathy. Y gna qui l'cöp d'fisique qu'a fait friche.

Tati l'Perriqui, d'a Remouchamps ; lu, c'estent d'jà eun' kinohance po les gins d'avâ cial ; ossi l'at-on fièsti tot comme on vi camarade. Diale m'arège, qu'on z'a ri ! Min c'est-eun' sakwet d'houci savez, Saint-Houberl èt joué doncl Djan, c'est à creure qui çoula a st'arrivé.

Enfin, po fini, Ansay nos a tarlaté l'*Pèlèrinage di Bruxelles*, d'eun' clapante manire. Ossi, lès ci qu'estit è l'sâlle n'ont nin r'naké s' l'ovrage, savez ; Raskin a s'tu couronné dès dames busquentie èt lè auteur on d'vou v'ni fé leu révérence.

Les journaux sérieux. — laissez-moi rire un instant, — publient imperturbablement les nouvelles suivantes :

« Les journaux de St-Petersbourg annoncent que la ligne de Tirnova était assiégée depuis le 20 avril par les paysans. »

« Une correspondance bulgare à l'*Express* d'Orient dit que les paysans de Trampersit près de Tirnova se sont soulevés. »

« Sofia. Dans les cercles gouvernementaux, on considère comme étant de pure invention la nouvelle publiée par plusieurs journaux russes que Tirnova serait assiégé par des paysans révoltés. »

Eh ! bien, ils ont de la chance les lecteurs des journaux sérieux et ils peuvent se vanter d'être crânement informés.

Notez que les novante-neuf centièmes de ces lecteurs n'ont jamais entendu parler de Tirnova et ignorent absolument sa position géographique.

N'importe, cela ne les empêchera pas le soir de discuter au café, le point important de savoir si, oui ou non, Tirnova a été assiégé par des paysans révoltés.

Et comme les dépêches officielles des agences les plus en renom leur donnent à la fois le pour et le contre, ils auront l'occasion d'affirmer ou de nier que Tirnova soit en mesure de résister à des attaques plus ou moins problématiques, mais dont le manque de copie suffirait seul à justifier la publication.

Je suppose, — supposition tout à fait impossible, — que le *Frondeur* se trouve un jour réduit à cette extrémité de ne plus savoir que dire à ses lecteurs.

Et gravement il imprime ceci :

« Nous apprenons que M. Hanssens, ne pouvant supporter plus longtemps la présence du prêtre dans les écoles, vient de donner sa démission de conseiller communal. »

Puis, immédiatement après :

« Le bruit court que M. Hanssens n'a nullement l'intention de se retirer d'un Conseil dont il fait le plus bel ornement. »

Ensuite :

« Loin de donner sa démission, M. Hanssens vient de solliciter du Collège l'autorisation d'enseigner lui-même le catéchisme aux petits enfants. »

Et enfin : « Tous les bruits que l'on fait courir, (comme aux champs de Sclessin),

sont absolument faux ; M. Hanssens n'ayant jamais fait partie du Conseil communal. »

Je me demande ce que l'on dirait de moi et de mes renseignements.

Mais que voulez-vous ? Le *Frondeur* n'est pas un journal sérieux et je n'oserai jamais me permettre de publier des blagues d'un calibre aussi pyramidal !

Ça c'est bon pour la *Meuse*, le *Journal* et la *Gazette de Liège*.

Grotesque exposition. — Nous apprenons avec plaisir que, jeudi prochain, 12 mai, on ouvrira, au foyer de notre Théâtre, une exposition grotesque, organisée en faveur du Denier des écoles.

Cette exposition contiendra un grand nombre des œuvres exposées il y a quelques semaines à Bruxelles et, — great attraction, comme on dit à Londres, — beaucoup de charges et de caricatures locales qui seront, suivant l'expression parisienne, le *clou* de cette première à sensation.

Nous ne manquerons pas de parler en détail de cette exposition qui révélera certains talents inédits et qui montrera, sous un jour tout nouveau, les aptitudes spéciales de quelques-uns de nos artistes les plus sérieux.

Ah ! si nous osions commettre des indiscretions !

Mais on nous revendrait cela et quelque grincheux n'hésiterait pas à apprendre au public que nous écrivions quelque fois dans le *Frondeur* ce que tout le monde doit ignorer.

La pousse des feuilles. — Le printemps ne met pas seulement des feuilles sur les arbres, il en fait aussi pousser dans les imprimeries.

C'est ainsi que nous avons reçu le premier numéro de l'*Université*. — Nous avons vainement attendu le second.

Est-ce que l'*Université*, semblable aux hirondelles pressées, serait venue trop tôt dans un monde trop froid, et aurait déjà rendu sa belle âme au créateur de toutes choses ?

C'est ce que nous demandons avec anxiété.

L'Organe du commerce nous paraît devoir fournir une course beaucoup plus longue. — Il est l'organe de la fédération commerciale de Liège et de la province, et par conséquent il doit avoir des fonds, une condition de vie.

Ce journal défend la cause des commerçants ce qui est tout naturel — et combat l'établissement des sociétés coopératives.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, les coopératives ouvrières ayant des raisons d'être qui n'existent peut-être pas dans les sociétés bourgeoises.

Mais, entre l'arbre et l'écorce nous ne voulons pas mettre le doigt.

SOLEIL DU NORD

SONNET VENGEUR

Nous jouissons ici d'une température
Assez étrange en vérité !
Le soleil s'est-il donc trompé, par aventure,
Et, pour l'hiver, prend-il l'été ?
Je ne sais ; — mais s'il montre un instant sa figure
Il vous a cet air emprunté
D'un monsieur qui vingt fois changerait de posture
Sans jamais se voir bien posté !
Il vient, s'en va, revient, pour deux heures se cache
Et puis reparait de nouveau,
Mais comme un fainéant qui rechigne à la tâche.
Aussi, lorsqu'il s'habille et veut faire le beau,
Le tonnerre à la fin se fâche
Et lui lance à la tête un millier de seaux d'eau.

ERAL.

Le beau sexe à l'Université.

Parce que l'on est professeur d'Université, il ne s'ensuit pas forcément que l'on soit galant ; bien des savants sont ignoraats, — ou paraissent l'être, — en matière de galanterie. Mais quand on a l'honneur de donner des cours universitaires, quand on est appelé par ses fonctions à former les grands hommes de l'avenir, — dont beaucoup restent tout petits, hélas ! — on ne devrait jamais oublier les règles de politesse et de convenance familières au commun des mortels.

Il paraît cependant qu'à l'Université de Liège, certains professeurs n'ont plus le moindre souvenir du petit manuel dans lequel nous avons tous fait nos premières lectures à l'école primaire. On prétend que vis-à-vis des demoiselles qui suivent les cours, ces messieurs sont parfois peu polis. Ainsi il en est, paraît-il, qui ne saluent les étudiantes que contraints et forcés, c'est à dire qu'ils ne daignent soulever leur chapeau, en passant devant elles, qu'après un salut gracieux de ces demoiselles.

C'est leur droit, dira-t-on. Oui, mais il y a des circonstances où tout homme bien élevé doit saluer le premier, même s'il s'adresse à un inférieur.

D'autres ne se gênent pas pour commencer la leçon avant l'entrée des demoiselles,

sachant qu'elles attendent, dans un local spécial, qu'on vienne les prévenir de l'ouverture du cours.

Enfin dans une foule de circonstances, l'indifférence hautaine qu'ils leur montrent témoigne de l'hostilité mesquine dont le recteur s'est fait le propagateur dans son fameux discours de rentrée en 1886.

Eh bien ! franchement, on est étonné de voir de grands personnages, — socialement parlant, — animés de si petits sentiments à l'égard des quelques jeunes filles qui fréquentent l'Université. Les nombreux vachers et autres sacristains qui, depuis quelques années, sont entrés dans l'enseignement clérical, n'ont pas donné lieu à pareille critique.

Pour être juste, disons tout de suite que d'autres professeurs de l'Université — et c'est le plus grand nombre — sont extrêmement affables et polis envers tous les étudiants sans distinction de sexe.

Nous comprenons parfaitement que l'on diffère d'avis sur l'admission des jupons aux études supérieures ; les arguments sont nombreux pour les adversaires comme pour les partisans de cette innovation. Nous reconnaissons à MM. les professeurs le droit d'avoir l'une ou l'autre opinion, mais ils ne devraient pas oublier que le gouvernement leur paie des traitements de 8, 10 et 12,000 frs. non pas pour dégouter les élèves, mais au contraire pour les encourager et les instruire.

Il faut une forte dose de courage, à ces demoiselles, pour affronter les examens devant des professeurs si peu sympathiques, aussi on en cite qui, après avoir échoué plusieurs fois à Liège, ont passé leur examen avec distinction, la même année, devant le jury central à Bruxelles. N'est-ce pas là une preuve irréfutable de l'hostilité que l'on reproche à quelques professeurs ?

Nous proposons d'ajouter au programme de l'Université un cours de politesse, obligatoire pour MM. les professeurs. Ce cours pourrait être confié à MM. les appariteurs, employés et domestiques de l'établissement, lesquels sont en général très-bien élevés et fort complaisants.

BLAG.

C'est dégoûtant !

Nos ensoutanés se croient tout permis, soutenus comme ils le sont par les délégués des évêques, autrement appelés ministres de Belgique.

Si les cléricaux restent nos maîtres quelques années encore, nous ne désespérons pas de voir la séparation absolue de l'Etat et des... boutiques de sacrées choses ; le clergé devenant chaque jour plus audacieux et plus intolérant ; cette séparation pourrait sortir, plus tôt qu'on ne le croit, d'un soulèvement populaire provoqué par l'ignoble conduite de la prêtraille.

Que dis-je, ignoble ? Ce qualificatif paraîtrait encore honorable, appliqué à l'acte commis les jours derniers par le tonsuré qui... *goupillonne* une des paroisses de notre ville. Nous n'en trouvons pas dans le dictionnaire pour caractériser comme il le mérite l'exploit de ce triste personnage.

Après avoir fait visite à l'un de ses paroissiens, officier des plus honorables presqu'à l'agonie, l'enfroqué, éconduit par le malade qui lui avait déclaré vouloir mourir en libre-penseur, se serait permis de lui écrire pour le prier d'aller « se faire enterrer dans une autre paroisse que la sienne, celle-ci n'étant pas habituée au spectacle répugnant d'un enterrement civil. »

Il faut qu'il n'y ait plus rien d'humain chez l'homme capable d'écrire en pareils termes à un moribond ; il est certainement plus cruel que les animaux sauvages, car ceux-ci ne sont pas insensibles aux derniers moments de leur semblable.

Et cependant, par le temps qui court, cet exploit peut valoir à son auteur, outre les félicitations de ses supérieurs, un bel avancement, au lieu de la flétrissure qui devrait marquer à jamais un aussi vil personnage. Ce n'est pas seulement triste, c'est écœurant et révoltant !

Bien d'honnêtes gens voudraient être parents du défunt — l'officier dont il s'agit est mort et a été enterré civilement — pour avoir le droit de punir comme il le mérite l'abject individu qui, par dépit, a lâchement outragé un mourant parce qu'il restait inébranlable dans la conviction de toute sa vie.

BLAG.

Courses de Liège.

Hippodrome de Solessin.

Dimanche 8 mai 1887, à 2 heures précises.

N° 1. Prix de la plaine, 500 francs pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, à réclamer pour 2,500 francs.

Entrée, 50 francs ; forfait, 20 francs ; le second double son entrée. Poids : 3 ans, 60 kil. ; 4 ans, 63 kil. ; 5 ans et plus, 69 kil.

Le cheval mis à réclamer dans la lettre d'engagement pour 2,000 francs, recevra 2 kil. de décharge ; pour 1,500 francs 4 kil. ; pour 1,000 francs 6 kil. ; pour 500 francs 8 kil. ; distance, 1600 mètres.

Pour le reste, consulter le programme officiel, dont coût 25 centimes.

Communications.

Le Comité liégeois du Congrès libéral progressiste vient d'adresser à ses adhérents la circulaire suivante :

Monsieur,

Vous trouverez ci-contre la liste des personnes qui ont été régulièrement présentées comme candidats-délégués au Congrès progressiste.

Nous vous rappelons que l'Assemblée préparatoire à la nomination des délégués aura lieu le dimanche 8 mai à 3 heures, à la Société de Gymnastique (Thier-de-la-Fontaine).

Le poll sera ouvert le 8 mai pendant 2 heures, après la séance, et le lundi 9 mai de 2 heures à 5 heures, à la Crémérie de la Sauvenière ; place St-Jean, et de 7 à 10 heures du soir, pour le canton de Chênée, à l'Hôtel de la station, à Chênée, et pour le canton de Seraing chez M. Collette, conseiller communal à Seraing.

La liste ci-contre pourra servir de bulletin de vote. Il sera loisible aux personnes ayant adhéré au Congrès de présenter, le 8 mai, de nouvelles candidatures.

Ces présentations devront être signées par dix adhérents. Au moment du vote, chaque électeur devra représenter sa carte de vote (carte bleue).

Les adhérents qui n'auraient pas reçu leur carte de vote sont priés de la retirer chez M. Heuse, place St-Jean, 11, à Liège, le 8 mai, de 10 à 12 1/2 heures.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour le Comité organisateur,
PAUL HEUSE.

Suit, la liste des candidats proposés.

M. E. de Posson, consul de Belgique à Constantinople, adresse aux Chambres de commerce, industriels et commerçants belges la circulaire suivante que nous nous empressons de reproduire et de signaler à la sérieuse attention des intéressés :

J'ai l'honneur de vous informer que dans le but d'augmenter les relations commerciales de la Turquie avec la Belgique, j'ai, par avis dans les journaux de Constantinople, engagé les industriels, agriculteurs et négociants du pays à se rendre chez moi, où je les recevrai quatre jours par semaine. J'ai rappelé à leur attention les créations de musées commerciaux ouverts à Bruxelles et à Liège. J'ai offert aux intéressés :

(A) de leur communiquer les documents reçus au consulat sur le musée commercial, créé par le gouvernement belge à Bruxelles, le bureau des tarifs et de la statistique, ses travaux et ses collections, la brochure de l'Exposition universelle d'Anvers, l'énumération des maisons belges établies soit à Constantinople, soit en Belgique et faisant le commerce d'exportation ;

(B) les catalogues, les prix-courants, les albums d'échantillons ou de dessins des produits des maisons belges, disposées à traiter directement avec les pays lointains ;

(C) les renseignements sur le musée commercial créé à Liège par l'Administration communale de cette ville et sur les syndicats des diverses industries et les chambres de commerce belges.

Enfin, je les ai engagés à déposer au consulat des échantillons représentant exactement les articles dont ils ont le placement facile, revêtus de leurs sceaux et accompagnés de leurs noms, adresses et références, et conformes à ceux qu'ils voudraient envoyer aux Musées de Bruxelles, de Liège, aux Chambres de commerce, aux syndicats industriels de Belgique, ou aux maisons d'exportation.

Persuadé que vous serez disposé à seconder mes efforts, j'ai l'honneur de vous proposer de m'adresser vos catalogues, cartes, monographie, prix-courants, albums d'échantillons ou même de petits échantillons, en colis postaux.

Je vous propose de joindre à votre envoi des timbres postes belges représentant la valeur de trois francs, chiffre, je crois, suffisant pour couvrir les frais de retrait des objets en douane, leur remise et leur installation au Consulat, le renouvellement des avis destinés à inviter les négociants à prendre connaissance des échantillons arrivés au Consulat ; aucune autre redevance ne sera réclamée.

Les albums, cartes, échantillons, etc., etc., seront inscrits sur un registre spécial avec un numéro d'ordre, la date de leur entrée, l'adresse et le nom du donataire. Tous les objets seront conservés soigneusement et placés sous les yeux des visiteurs qui se rendront au Consulat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul de Belgique.
E. DE POSSON.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Journaux en lecture :
Le Cri du Peuple, *La Réforme*, *Le Frondeur*, *Le Peuple*, *L'Avenir*, *Düsseldorf*, *Volks Zeitung*, etc., etc.

WAUX-HALL DE LA SAUVENIÈRE

RÉOUVERTURE

Tous les Dimanches, Lundis et Jendis
à 8 heures du soir

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE

PROGRAMME VARIÉ

Consommations de tout premier choix.

Liège. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Étuve, 12

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie
F. Deprez-Servais
 BREVETÉ DU ROI
 29, Rue de la Cathédrale, 29
 VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AI-
 GUILLES**. Montres en acier bruni, émaille,
 ébène, à jeu dit Roulette à boussole (pour
 touristes et voyageurs), à cadran lumineux visible
 la nuit, à seconde indépendante. Chronomètre
 et Répétition pour docteurs et chimistes. Pendules
 en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs.
 Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures.
 Médailles-Médallions à remontoir, système bre-
 veté appartenant à la maison. Montres-Thermo-
 mètres, etc., etc.

BAROMÈTRES MÉTALLIQUES PRÉCISION GARANTIE

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Brace-
 lets du meilleur goût. Bagues et Dormeuses mon-
 tées en perles fines, en diamants, brillants, sa-
 phir, émeraude, turquoises, etc., pour cadeaux
 de Fête, Fiançailles et de Mariage.
 Orfèvrerie. Couverts d'enfants. Timbales d'argent
 et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et Pièces d'Horlogerie sur commande

RASSENFOSSE-BROUET
 26, Rue Vinave-d'Ile, 26
ORFÈVRE CHRISTOFLE
 SEUL REPRÉSENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ
 constituent le remède souve-
 rain des affections qui affligent
 la femme à certaines époques:
 Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppres-
 sions, etc., 5 fr. le fl. sont déposés à Liège, Ph. de la Croix
 Rouge de L. BURGER, 15, Pont-d'Ile.

IMPUISSANCE

Les affections du système
 Cérébro-Spinal, telles que
 la débilité, l'impuissance,
 la dépression mentale, le
 ramollissement du cerveau, les pertes séminales, ré-
 sultent de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont
 guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET,
 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGER,
 15, Pont-d'Ile, Liège.

Félix SCHROEDER
 PLACE VERTE, 24, PRÈS DU BODÉCA
 Cigares très recommandés: Le Vainqueur,
 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 cent.;
 Bibelots du Diable, 15 cent. pièce.
 Grand choix de cigares importés direc-
 tement de la Havane et cigaretttes de
 tous pays.
GROS & DÉTAIL
IMPORTATION - EXPORTATION

Maison Joseph Thirion, mécanicien
 Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
 3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables
 FAISER et ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage
 gratuit. Atelier de réparations, pièces de rechange.
 Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie
 dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant,
 solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de
 Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adres-
 ser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de
 la réparation. La plus grande complaisance est
 recommandée aux employés même à l'égard des
 personnes qui ne désirent que se renseigner.

SPECIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU
 et maladies syphilitiques
Docteur DU VIVIER
 Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège
 CONSULTATIONS DE MIDI A 2 HEURES

MUSIQUE

Le **COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE**
 vient d'entreprendre la publication d'une collection
 nouvelle de morceaux de piano à bon marché, d'un
 bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de
 fr. 1-50. Le prix du morceau séparé est de 50
 centimes. Le format est agréable et l'impression
 des plus soignées. La collection se compose jusqu'à
 ce jour de six cahiers, contenant 39 morceaux
 choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition populaire de

LES MISÉRABLES
 par Victor Hugo
 2 livraisons à 10 cent. par semaine
 Les 2 premières sont distribuées gratuitement.
 Agence Générale pour Liège
Librairie D'HEUR
 21, rue Pont-d'Ile, Liège

Grande Brasserie Anglaise
 DE
CANTERBURY
 PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL-STOUT
 Bières en Fûts. — Bières en Boutelles.
 Agence dans toutes les villes de la Belgique
 IMPORTATION — EXPORTATION
ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES
 RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE
MAISON DE DÉGUSTATION
 Rue Cathédrale, 57, LIÈGE
 Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



J.-D. HANNART & C^{ie}
 MANUFACTURE
 DE
CHAUSSURES
 8, Mosdyk, Lierre
 Seule Fabrique qui chausse le client directement.
 Maisons de vente à fr. 12-50
LIÈGE
 22, rue de l'Université, 22
ANVERS
 7, rue Nationale, 7
BRUXELLES
 53, rue de la Madeleine, 53
 LES RÉPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT
INCROYABLE!

MAISON
 DES
TROIS FRANÇOIS
 RUE LÉOPOLD
 (près de la place Saint-Lambert)
 Immense choix de Chapeaux
 POUR
PREMIÈRE COMMUNION
3 FR. 60
 au choix.
 Seule succursale en Belgique
Maison centrale
 Rue Neuve, 56, BRUXELLES

CRÈMERIE de la SAUVENIÈRE
 Boulevard de la Sauvenière
 ET PLACE SAINT-JEAN, 26, LIÈGE

Etablissement de premier ordre situé
 au Centre de la Ville, (près le Théâtre
 Royal.)

A la Ménagère
Victor MALLIEUX
 FABRICANT BREVETÉ
 Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3
 Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET
 CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. —
 Ateliers de réparations et de placements de poêles
 et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous
 pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inro-
 chetables. — Articles de ménage, au grand complet.
 — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et
 jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. —
 Treillages de toutes espèces pour poulaillers. —
 Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways,
 système perfectionné, employé sur les lignes Liège-
 Jemeppe et Liège-Maestricht.

HOTEL des DEUX FONTAINES
 Café Restaurant
 LIÈGE, rue Haute-Sauvenière, LIÈGE

T. PAPY
 Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte
 et à prix fixe. — Billard nouveau système
 Victor Neuville, breveté; bandes éclair
 perfectionnées.
 Téléphone à la disposition des clients.

SALON DE SOCIÉTÉS

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE
 Place Saint-Denis

François KINON
 DINERS, depuis FR. 1-50, FR. 2 et au-dessus
 ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	" 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	" 0.60
Rosbeef, pommes et légumes	" 0.75
Gigot, pommes et légumes	" 0.75
Civet de lièvre	" 0.75
Filet aux pommes	" 1.00
2 Côtes de moutons, pommes	" 1.00
Tête de veau en tortue	" 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles rôtis	" 1.00

GRIVES; PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES
 Huitres de Zélande et d'Ostende

Salons pour Noces et Banquets

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON
 Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand.